

LOUIS III.
DIT LE JEUNE,
Empereur d'Occident.

*le fus couronné Empereur,
Depuis rejeté de l'Empire:
Mais malgré mon compétiteur,
On trouva le moyen de me refaire élire.*

AVSSI-TOST que Charles le
Chauve fut mort à Mantouë,
& que son fils Louis le Begue, qui
pout lors gouvernoit la France, en fut
averty, il s'assura de ce Royaume mal-
gré sa belle-mere, qui vouloit le don-
ner à son frere Boson Roy de Provence.
Puis il envoya des Ambassadeurs au
Pape Jean, qui luy remontrèrent, que
l'Empire luy appartenoit, le priant de
luy en conserver la Couronne, ce qu'il
leur accorda; mais il survint des diffi-
cultez, qui empêchèrent pour quelque
temps qu'il ne fatisfit à sa parole. Car
les Italiens ayant Charles le Gros en

877.
Anno
l. 5.
Frisin.
Regi.
l. 2.

grands estime, sollicitèrent le Pape à luy donner la Couronne, à quoy n'ayant pas voulu consentir, ils se souleverent contre luy, & en vinrent iusqu'à le mettre dans une étroite prison, d'où estant sorty par l'entremise de ses amis, il vint en France, où malgré Charles & les Italiens, il couronna Louis Empereur d'Occident. Pendant que le Pape fut en France, les Maures vinrent ravager l'Italie: ce qu'il n'eut pas plustost appris, qu'il en partit promptement pour y aller donner ordre, ayant fait auparavant promettre à Louis, qu'il luy ameneroit un prompt secours, ce qu'il ne pût faire, à cause d'une maladie qui l'en empêcha. Le Pape estant arrivé à Rome, trouva que les Maures s'estoient retirez, sur ce qu'ils avoient appris que Charles le Gros envoyoit une puissante armée à son secours, dont se sentant fort redevable à Charles, & d'un autre costé fort indigné de ce que Louis ne luy avoit pas tenu sa promesse, declara Charles le Gros Empereur, & luy en donna la Couronne, cassant & annullant l'élection qu'il avoit fait de Louis le Begue. Ce qui

EXVI. EMPEREUR. 66

est cause que plusieurs Historiens ne le
mettent pas au nombre des Empe-
reurs. On crut d'abord qu'il y auroit
grande guerre entre eux, à cause de cette
seconde election; mais plusieurs Pre-
lats s'estant entrepris de faire leur ac-
cord, il fut conclu à ses conditions,
qu'ils porteroient tous deux le titre
d'Empereur; que la Lorraine, qui avoit
esté cause de guerre depuis Louis le
Debonnaire, seroit partagée en deux,
& pareillement l'Italie; & de plus
qu'ils seroient obligez de se secourir
l'un l'autre reciproquement. Louis ne
fut vécut guere à cet accommodement
car peu de temps après il rendit l'ame
le Vendredy Saint, 17. Avril, l'an 879.
ayant tenu l'Empire un an, six mois,
& trois iours. Son corps repose à Com-
piègne, dans la Chapelle de Nostre-
Dame. Il laissa deux Bastards, Louis
& Carloman, qui furent depuis Rois
de France; & la femme Adelaïde en-
ceinte de Charles le Simple, qui fut aussi
Roy de France.

meille, d'Charles Charles
leur, & luy en donna la Couronne
estant & annullant l'election d'au
avoir fait de Louis le Begue. Ce fut